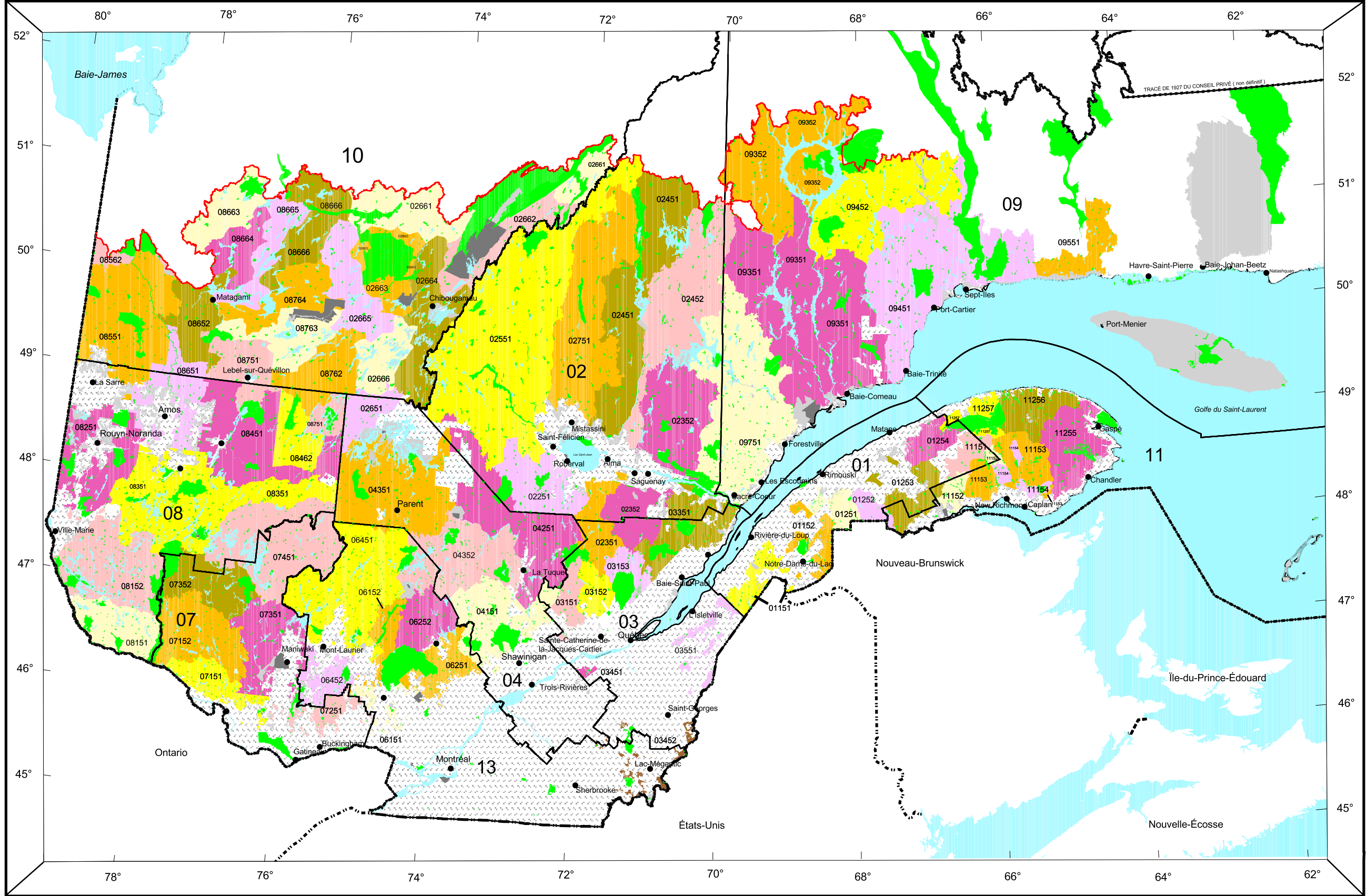


Unités d'aménagement



●

Localité

Direction générale en région du MRNF

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador
(cette frontière n'est pas définitive)

Limite nordique

Aire protégée

Hydrographie

Propriété privée

Réserve forestière

Territoire autochtone

08751

Numéro d'unité d'aménagement



Projection cartographique
Conique conforme de Lambert avec deux
parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

Réalisation
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de la gestion des stocks ligneux
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 1^{er} trimestre 2012